

Le Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Fontainebleau

participe à une délégation

reçue à la Préfecture de Seine-et-Marne

jeudi 4 avril 2013

Depuis mars 2011, le Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Fontainebleau, CDHPF, réunit des citoyens, des élus, des militants, des syndicalistes, avec un seul mot d'ordre : « la santé n'est pas une marchandise, c'est un droit fondamental pour toutes et tous ! »

Ainsi, le droit à la santé, l'accès à l'offre de soins, les politiques nationales de santé publique, la sécurité sociale sont les maîtres mots de nos revendications.

Dans l'agglomération de Fontainebleau, nous avons été à l'initiative : pétitions, rassemblements, réunions publiques, délégations.

Nous avons donc largement contribué à porter ce débat sur la place publique.

La décision de l'Agence Régionale de Santé, ARS, de mettre un terme au projet de plate-forme hospitalière publique privée au Bréau est la conséquence de nos combats.

Cette décision officielle ne met pas un terme à notre action !

oOo

Jeudi 4 avril, le CDHPF a participé à une délégation reçue par le Directeur de cabinet de Madame la Préfète de Seine-et-Marne, en présence du directeur départemental de l'ARS.

Nous pouvons nous satisfaire de l'écoute attentive faites à nos revendications et la reconnaissance de notre mobilisation.

Ce rendez a duré 1h30. Il aurait pu être bien plus long étant donné la liste des questions concernant les manques et les problématiques de notre secteur.

- La délégation a rappelé la spécificité de notre département : sa taille, son dynamisme démographique et, en parallèle, son déficit d'offres de soins de premier recours et de structures hospitalières.
- Nous avons également fait échos aux différents indicateurs de santé des seine-et-marnais qui sont des plus inquiétants et les plus mauvais de la région : suicides, cancers, mortalité infantile ...
- Nous avons fait part de la difficulté d'accessibilité des EHPAD et des coûts prohibitifs du secteur privé pour un trop grand nombre de nos concitoyens âgés.
- Nous avons déploré l'inexistence d'une filière universitaire dans notre département qui permettrait de former des personnels sur notre territoire.
- Nous avons insisté sur la situation des personnels, dont la presse se fait souvent l'écho : les conditions de travail se dégradent au prétexte de performance économique.
- Nous avons de nouveau évoqué la question des EHPAD et rappelé notre exigence de voir réaliser en urgence le projet public de Champagne-sur-Seine afin de répondre aux besoins de la population. Nous avons regretté les réponses évasives cette question essentielle.

Nous avons abordé la question particulière de l'hôpital de Fontainebleau :

- Nous nous sommes félicités que le projet de PPP ait été repoussé ! C'est la preuve que la mobilisation paie !
- Cependant nous avons réaffirmé que le CDHPF restera vigilant sur les moyens financiers attribués pour la réhabilitation et la modernisation sur place de l'établissement de plein exercice dans le cadre du service public.
- Nous avons rappelé que ce projet sur site doit être l'objet d'un calendrier très rapproché afin de répondre à l'urgence et aux exigences des besoins.

Des projets médicaux communs des 4 hôpitaux du sud et 4 du Nord sont à l'étude.

- La délégation rappelle qu'elle sera très vigilante sur le contenu de ces projets. Elle veillera à ce que la démocratie puisse s'exercer dans les discussions, dans leur mise en place avec tous les acteurs locaux.

Sur la question des structures de 1^{er} recours et de la désertification :

- la délégation a fait connaître son souhait de voir s'implanter des centres de santé qui répondent aux besoins des habitants. Leur statut public doit permettre le tiers payant et répondre aux exigences de jeunes médecins qui expriment leur souhait de travailler collectivement.
- La délégation constate que la loi permet la création de ces entités cependant aucun moyen financier n'est prévu pour leur concrétisation ... C'est la meilleure façon de dire que cela ne marche pas ... et que la solution réside, comme certains le pensent, dans la télémédecine !
- Nous avons une fois de plus réaffirmé que la santé ne peut pas se calculer en termes financiers...

Les représentants de Madame la Préfète précisent qu'ils partagent notre constat de carence mais opposent les « réalités financières actuelles » :

- ➔ Oui, les indicateurs sont mauvais,
- ➔ Oui, le territoire a un mauvais maillage,
- ➔ Oui, la désertification des personnels soignants est inquiétante.
- ➔ Le cadre législatif, autrement dit la loi HPST, est un carcan qui ne nous permet pas d'agir pour changer de cap,
- ➔ d'autre part le manque cruel de moyens paralyse l'action de l'Etat.

Face à ces réponses, le CDHPF poursuivra ses actions, mobilisera la population, interpellera les parlementaires pour

- l'abrogation de la loi HPST,
- la mise en place de moyens nécessaires,
- la reprise en main par l'Etat du maillage des territoires afin de finaliser l'égalité de traitement.

Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Fontainebleau

CDHP Fontainebleau

Site : <http://dhp-pays-de-fontainebleau.over-blog.com>

Mail : chp.fontainebleau@gmail.com

**Dossier remis à Madame la Préfète de Seine et Marne
Jeudi 4 avril 2013**

1 - **Notre pétition** « Sortez votre carte bleue »

- s'élevant contre le projet de plateforme hospitalière en partenariat public-privé au Bréau
- exigeant le maintien et le développement d'un **hôpital public** de qualité et de plein exercice à Fontainebleau.

3 000 signatures ont été remises à l'ARS à Melun le 28 mars 2012.

2- recto - **En direction de la population** : « les raisons de notre engagement ».

3- verso - **En direction de la population** : appel à une réunion publique, 4 février 2013.

4 - **Communiqué de presse** : après la réunion publique, 4 février 2013.

5 – **Notre projet de réhabilitation de l'hôpital public de Fontainebleau** sur l'emplacement actuel.

- ✓ *Sur le site du collectif, on pourra prendre connaissance de **notre projet de réhabilitation** de l'hôpital public de Fontainebleau sur l'emplacement actuel.*

